

L'UNSA-Ferroviaire demande l'ouverture rapide de négociations sur l'évolution des métiers de l'Escale.

Si chaque société a ses pauvres, ses exclus, il en est de même dans notre entreprise où les agents d'Escale peuvent se sentir, à juste titre, les oubliés du système. En effet, nulle part ailleurs dans la filière Commerciale Voyageurs, les contraintes métiers sont aussi peu compensées, alors que les missions ne cessent d'évoluer et que d'autres sont créées (prise en charge des PMR, ou des groupes, accueil embarquement, etc..).

La rémunération complémentaire est impactée par l'absence d'une réelle démarche d'animation motivante.

L'Escale est également la seule entité commerciale à ne pas être dotée d'outils performants pour la réalisation des missions. La distribution récente de Smartphones pour améliorer la qualité de l'information client reste encore marginale et n'est pas étendue aux agents de SNCF Proximités. De même, les outils pour la réalisation des accueils embarquement ne sont toujours pas déployés sur les Escales.

La formation commerciale initiale est très limitée alors que les agents sont régulièrement sollicités par des clients. Les formations sur les nouveaux outils tels que SOCA (suivi des prises en charge PSH) ou OBOTO (suivi et mise en réseau des Objets Trouvés), restent trop superficielles.

La dégradation des conditions de travail, la gestion des situations perturbées et de la relation client font peser de très fortes contraintes sur les personnels des escales.

Pourtant les agents d'Escale ont un rôle essentiel, notamment avec l'arrivée de la concurrence et l'obligation d'équité, imposée par l'Europe.

L'UNSA-Ferroviaire revendique :

- Une rémunération spécifique pour les agents d'escale.
- Le remplacement des outils pour les accueils embarquement (PDA).
- La dotation de smartphone pour tous les agents de l'escale.
- La généralisation des radios numériques.
- La dotation d'alarmes portatives pour tous les agents isolés et/ou en mobilité.
- La dotation de montres radio pilotées.
- L'accès à toutes les formations nécessaires à la tenue du poste et à l'acquisition des compétences commerciales attendues par les clients.
- Des formations complètes et adaptées, avec une partie juridique, pour la prise en charge des DPSH (Personne en Situation d'Handicap).
- La mise en place d'une formation Sûreté « type corpus Sûreté ASCT » pour tous les agents.

L'UNSA-Ferroviaire exige une véritable reconnaissance des métiers de l'Escale.

Novembre 2015



UNSA-Ferroviaire

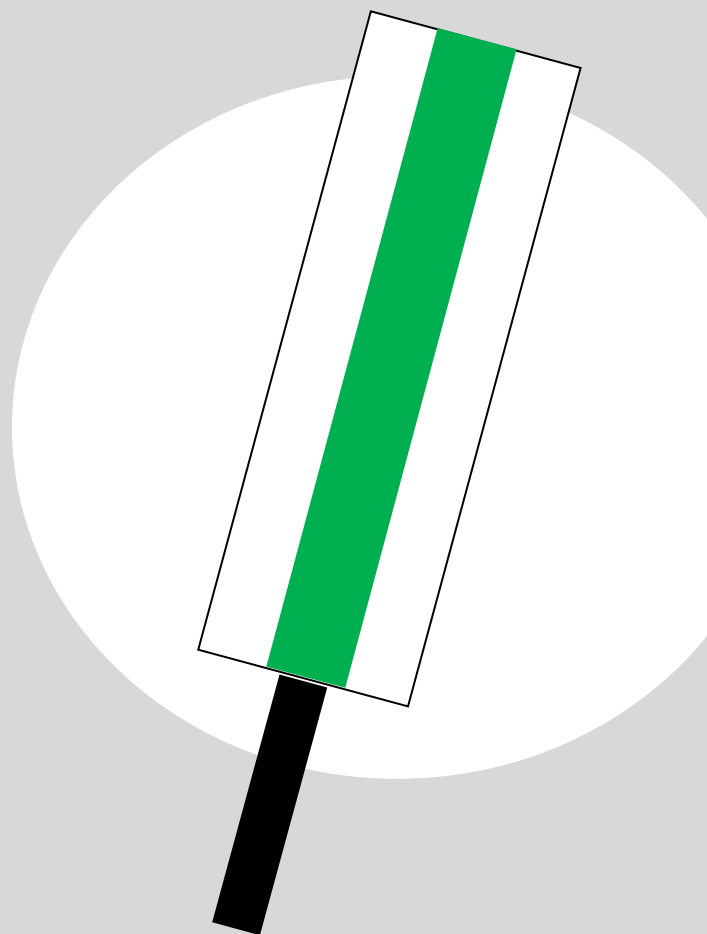
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org

L'expertise syndicale

Métiers de l'Escale

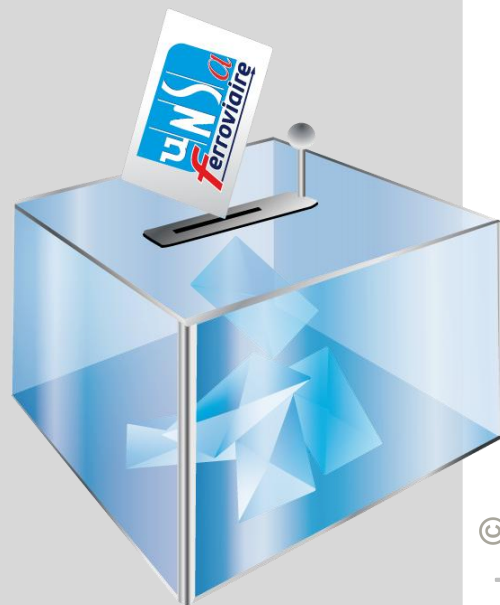
Effectif, Formation et Visibilité



Vous avez le choix !

De faire confiance aux contre-tout,
ou de choisir le premier syndicat réformiste de la SNCF
et de la branche au bénéfice de tous les salariés !

Le 19 novembre 2015 ***Votez***



Groupe Public Ferroviaire SNCF

Comité d'Entreprise Délégué du Personnel Conseil de Surveillance Conseil d'Administration